Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie de Laon, 29 juillet 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)
Collation3 p. (90r, 91r, 92v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie de Laon, 29 juillet 1871, consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52613

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction29 juillet 1871
Lieu de rédaction22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)
DestinataireJonette, Ferdinand
Lieu de destinationLaon (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin rappelle à Ferdinand Jonette qu'il a fondé des écoles à Guise et il l'informe que son prédécesseur Calisti lui avait facilité le choix des maîtres. Il lui demande s'il peut lui indiquer un jeune homme en remplacement d'un maître, qui serait placé sous la direction de Poëtte, choisi lui aussi par Calisti. Il lui signale que l'enseignement dans les écoles du Familistère est étendu « et qu'il embrasse toutes

les notions propres à diriger les élèves dans la connaissance pratique des choses usuelles de l'industrie auxquelles ils sont appelés à prendre part. »
Notes

- La lettre est signée « Godin | député de l'Aisne | Rue Neuve 22 »
- Destinataire : Ferdinand Jonette est inspecteur d'académie à Laon de 1867 à 1873.

Mots-clés

Éducation
Personnes citées

- Calisti, Jean
- Poëtte, Alexandre Onésime

Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : écoles
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52613?context=pdf

Versailles 29 Juillet

Monsieur l'Inspecteur
d'Académie

Il est sans doute à votre connaissance que j'ai fondé des écoles à Guise pour l'éducation des enfants des ouvrières de mon établissement. Le choix des maîtres a été pour moi dès l'origine l'objet d'une grande préoccupation. Mais j'ai trouvé dans votre prédécesseur, M. Calisty, un concours si attentif et si obligeant que ces choix me sont devenus faciles.

Aujourd'hui l'un des maîtres

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52613?context=pdf

il avait bien voulu me procurer de retire ~~pour~~ de l'instruction pour entrer dans le commerce ; je suis donc obligé de pourvoir à son remplacement. Je viens en conséquence vous prier de me dire si vous pouvez me procurer un jeune homme intelligent pour concourir comme second à l'éducation au Familistère, car M. Poette, que M. Calloz m'avait surtout choisi, reste à la direction supérieure de l'enseignement.

Peut-être est-il bon de vous dire que le programme d'enseignement dans les écoles du Familistère est assez étendu

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52613?context=pdf

et qu'il embrasse toutes les notions propres à diriger les élèves dans la connaissance pratique des choses usuelles de l'industrie auxquelles ils sont appelés à prendre part.

Je serais donc heureux de rencontrer dans le jeune homme que vous pourriez me proposer non-seulement les capacités les plus propres à l'enseignement, mais aussi un fond de connaissances variées qui dénote en lui une intelligence propre à s'élever au-dessus de l'enseignement primaire ordinaire.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Godin

Député de Chéroux

Rue Neuve 22